Chapitre 13: Le choix de la structure juridique de l'entreprise

(Approche juridique)

Compétences:

- 1. Savoir identifier une structure juridique
- 2. Savoir justifier le choix d'une structure économique en fonction de différents critères
- 3. Savoir distinguer une structure individuelle, d'une structure sociétaire et d'une structure sociale et solidaire

Plan du chap:

- 1. Les grandes catégories de structures juridiques
- 2. Les critères justifiant le choix du statut juridique
- 3. Les types de sociétés
- 4. L'économie sociale et solidaire et ses structures juridiques

I – Voir plan

L'entrepreneur individuel comme structure juridique

• Définition : Sujet de droit gérant une entreprise individuelle considérée comme une chose appartenant à l'entrepreneur (unicité de patrimoine)

Le régime juridique de l'entrepreneur individuel

- Unicité de patrimoine : Responsabilité illimitée de l'entrepreneur sur ses biens personnels pour garantir ses dettes professionnelles
- 3 atténuations au principe d'unicité de patrimoine :
 - 1. Possibilité d'exclure des biens fonciers (2008)
 - 2. Possibilité de la création d'une EIRL avec patrimoine affecté à l'activité (2010)
 - #permet de choisir ce qui est patrimoine destiné pro
 - 3. Exclusion automatique de la résidence principale (2015)

La personne morale comme structure juridique

• Définition : Entité virtuelle créée par un regroupement de personnes (physiques et/ou morales), travaillant ensemble vers un but commun notamment celui de

partager les bénéfices découlant de l'activité

- 2 effets principaux :
 - 1. L'obtention de la personnalité juridique pour rester en justice et contracter avec d'autres sujets de droit
 - 2. Sujet de droit distinct de ses créateurs, doté d'un patrimoine propre

Le régime juridique de la personne morale

- 2 effets du patrimoine propre :
 - 1. Les dettes de la personne morale sont garanties par son patrimoine
 - 2. En cas d'insuffisance du patrimoine de la personne morale, les pertes sont garanties par les associés en fonction du montant des apports au capital de la société (sauf exception)
- Atténuation par le principe de garantie : Principe selon lequel le créancier peut demander aux associés de se substituer personnellement à la personne morale en cas de défaillance de cette dernière

II - Voir plan

Impact du régime matrimoniale sur le choix de la structure

- Identification des 2 régimes possibles :
 - 1. Le régime de la communauté légale qui est le régime de droit commun en dehors de tout contrat devant notaire
 - 2. Le régime de la séparation des biens qui repose sur un contrat devant notaire

DEMANDER LES COURS DU 24 ET 25 MAI POUR COMPLÉTER

Impact du régime fiscal sur le choix de la structure

- 2 régimes d'imposition :
 - 1. Impôt sur les revenus (personne physique) / progressif selon le quotient familial
 - 2. Impôt sur les sociétés (personne morale) / proportionnel
- Taux d'imposition pour l'IR pour l'année 2020 : Jusqu'à 40% pour l'IR (0%, 11%, 30%, 41% et 45% selon les tranches)

• Taux d'imposition pour l'IS pour l'année 2020 :

III – Voir plan

(Voir feuille)

IV – Voir plan